Le CESE se félicite de l’annonce de l’extension du RSA



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 12/12/2012

Saisine liée : DROITS FORMELS|DROITS RÉELS: AMÉLIORER LE RECOURS AUX DROITS SOCIAUX DES JEUNES

Une préconisation portée dans son avis sur les droits sociaux des jeunes

Le 12 juin dernier, le CESE votait l’avis « droits réels / droits formels, comment améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes » rapporté par Antoine Dulin (membre du groupe des organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse), et mettait ainsi à la disposition des décideurs une série de propositions concrètes pour améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes, propositions qui font consensus au sein de la société civile organisée. Parmi ces propositions, la structuration d’un service public de l’information et de l’accompagnement, ou l’instauration d’un droit à la qualification et à la formation pour tous, assorti d’une allocation. Enfin, le CESE préconisait également dans son avis un assouplissement des critères du RSA afin d’en étendre le nombre de bénéficiaires. Cette mesure prend tout son écho avec l’annonce ce jour du gouvernement de revaloriser le RSA et de réformer le RSA activité.

© - copyright CESE - Novembre 2026